

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2025-09-18	Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration tenue à la salle du conseil de la municipalité de Saint-Louis, le jeudi 18 septembre 2025. Sont présents : Mesdames les administratrices Julie L'Homme, Jessica Lambert, Linda Cournoyer et messieurs les administrateurs Hugo Laporte, Sylvain Lafrenaye, Jean-Sébastien Savaria, Yvon Daigle, Denis Benoît, Richard Gauthier, Gilles Bernier, Richard Potvin. Sont absents : Annick Corbeil, Marguerite Desrosiers, Alain Jobin, Robert Charron. Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Guy Robert. Madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière est également présente. Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi. 9.1 <u>Ouverture de la séance</u> Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30. 9.2 <u>Lecture et adoption de l'ordre du jour</u> <tr><td>25-09-49</td><td> Sur la proposition de Richard Gauthier Appuyée par Hugo Laporte Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. 9.3. <u>Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juillet 2025</u> <tr><td>25-09-50</td><td> Sur la proposition de Richard Potvin Appuyée par Gilles Bernier Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juillet 2025 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet. 9.4 <u>Rapport d'entretien du réseau (c.c.)</u> Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 7 juillet au 5 septembre 2025 a été remis aux directeurs pour information. 9.5 <u>Comptes à payer</u> <tr><td>25-09-51</td><td> Sur la proposition de Yvon Daigle Appuyée par Jean-Sébastien Savaria Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière quant à disponibilité des fonds et d'approuver la liste des factures à payer datée du 9 septembre 2025, incluant les ajouts, pour un montant de 144 783,24\$. </td></tr></td></tr></td></tr>	25-09-49	Sur la proposition de Richard Gauthier Appuyée par Hugo Laporte Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. 9.3. <u>Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juillet 2025</u> <tr><td>25-09-50</td><td> Sur la proposition de Richard Potvin Appuyée par Gilles Bernier Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juillet 2025 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet. 9.4 <u>Rapport d'entretien du réseau (c.c.)</u> Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 7 juillet au 5 septembre 2025 a été remis aux directeurs pour information. 9.5 <u>Comptes à payer</u> <tr><td>25-09-51</td><td> Sur la proposition de Yvon Daigle Appuyée par Jean-Sébastien Savaria Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière quant à disponibilité des fonds et d'approuver la liste des factures à payer datée du 9 septembre 2025, incluant les ajouts, pour un montant de 144 783,24\$. </td></tr></td></tr>	25-09-50	Sur la proposition de Richard Potvin Appuyée par Gilles Bernier Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juillet 2025 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet. 9.4 <u>Rapport d'entretien du réseau (c.c.)</u> Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 7 juillet au 5 septembre 2025 a été remis aux directeurs pour information. 9.5 <u>Comptes à payer</u> <tr><td>25-09-51</td><td> Sur la proposition de Yvon Daigle Appuyée par Jean-Sébastien Savaria Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière quant à disponibilité des fonds et d'approuver la liste des factures à payer datée du 9 septembre 2025, incluant les ajouts, pour un montant de 144 783,24\$. </td></tr>	25-09-51	Sur la proposition de Yvon Daigle Appuyée par Jean-Sébastien Savaria Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière quant à disponibilité des fonds et d'approuver la liste des factures à payer datée du 9 septembre 2025, incluant les ajouts, pour un montant de 144 783,24\$.
25-09-49	Sur la proposition de Richard Gauthier Appuyée par Hugo Laporte Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. 9.3. <u>Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juillet 2025</u> <tr><td>25-09-50</td><td> Sur la proposition de Richard Potvin Appuyée par Gilles Bernier Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juillet 2025 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet. 9.4 <u>Rapport d'entretien du réseau (c.c.)</u> Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 7 juillet au 5 septembre 2025 a été remis aux directeurs pour information. 9.5 <u>Comptes à payer</u> <tr><td>25-09-51</td><td> Sur la proposition de Yvon Daigle Appuyée par Jean-Sébastien Savaria Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière quant à disponibilité des fonds et d'approuver la liste des factures à payer datée du 9 septembre 2025, incluant les ajouts, pour un montant de 144 783,24\$. </td></tr></td></tr>	25-09-50	Sur la proposition de Richard Potvin Appuyée par Gilles Bernier Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juillet 2025 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet. 9.4 <u>Rapport d'entretien du réseau (c.c.)</u> Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 7 juillet au 5 septembre 2025 a été remis aux directeurs pour information. 9.5 <u>Comptes à payer</u> <tr><td>25-09-51</td><td> Sur la proposition de Yvon Daigle Appuyée par Jean-Sébastien Savaria Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière quant à disponibilité des fonds et d'approuver la liste des factures à payer datée du 9 septembre 2025, incluant les ajouts, pour un montant de 144 783,24\$. </td></tr>	25-09-51	Sur la proposition de Yvon Daigle Appuyée par Jean-Sébastien Savaria Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière quant à disponibilité des fonds et d'approuver la liste des factures à payer datée du 9 septembre 2025, incluant les ajouts, pour un montant de 144 783,24\$.		
25-09-50	Sur la proposition de Richard Potvin Appuyée par Gilles Bernier Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juillet 2025 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet. 9.4 <u>Rapport d'entretien du réseau (c.c.)</u> Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 7 juillet au 5 septembre 2025 a été remis aux directeurs pour information. 9.5 <u>Comptes à payer</u> <tr><td>25-09-51</td><td> Sur la proposition de Yvon Daigle Appuyée par Jean-Sébastien Savaria Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière quant à disponibilité des fonds et d'approuver la liste des factures à payer datée du 9 septembre 2025, incluant les ajouts, pour un montant de 144 783,24\$. </td></tr>	25-09-51	Sur la proposition de Yvon Daigle Appuyée par Jean-Sébastien Savaria Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière quant à disponibilité des fonds et d'approuver la liste des factures à payer datée du 9 septembre 2025, incluant les ajouts, pour un montant de 144 783,24\$.				
25-09-51	Sur la proposition de Yvon Daigle Appuyée par Jean-Sébastien Savaria Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière quant à disponibilité des fonds et d'approuver la liste des factures à payer datée du 9 septembre 2025, incluant les ajouts, pour un montant de 144 783,24\$.						

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 9 septembre 2025.

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et greffière-trésorière

Des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois de juillet, août et septembre pour un montant de **35 633,04\$** (réf. : liste du 9 septembre 2025).

9.6 Correspondance

06/08/2025 Municipalité de Saint-Barnabé-Sud : résolution 115-08-2025 – la municipalité demande la présentation des options possibles, calcul répartition de l'eau et des pertes d'eau (c.c.)

19/08/2025 Municipalité de Saint-Aimé : résolution 120-08-25 – la municipalité appuie la résolution 115-08-2025 de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud (c.c.)

Ajout

12/09/2025 Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu : résolution 25-09-152 – la municipalité appuie la résolution 115-08-25 de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud (c.c.)

9.7 **SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES**

9.7.1 Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

25-09-52

CONSIDÉRANT QUE l'article 29.15 de la Charte de la langue française stipule que tout organisme de l'Administration auquel s'applique la politique linguistique de l'État doit adopter une directive précisant la nature des situations dans lesquelles il entend utiliser une autre langue que le français dans les cas où le permettent les dispositions de la section de ladite Charte;

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre est un organisme de l'Administration visé et que l'organisation doit se conformer à la disposition;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Benoît, appuyé par Sylvain Lafrenaye il est résolu :

D'informer le ministère de la Langue française que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre utilise exclusivement le français dans toutes ses communications;

Que la présente résolution tienne lieu de directive en vertu de l'article 2915 de la Charte de la langue française;

Que la présente résolution soit transmise au ministère de la langue française, diffusé sur le site Internet de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre et transmise à tous les employés de la Régie dans les meilleurs délais.

9.7.2 Ordinateur – Bureau de la Régie

25-09-53 Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Julie L’Homme
Il est résolu à l’unanimité que la Régie d’Aqueduc Richelieu Centre fasse l’acquisition auprès de E.M.I services informatiques d’un ordinateur pour le bureau de la Régie et ce, en remplacement de l’ordinateur déjà en place et devenu désuet, pour un montant de 1 500,60\$, taxes applicables en sus, le tout tel que décrit à la soumission numéro 364 datée du 27 août 2025.

9.7.3 Affectation du surplus non affecté au surplus affecté

25-09-54 Sur la proposition de Linda Cournoyer
Appuyée par Hugo Laporte
Il est résolu à l’unanimité que la Régie d’Aqueduc Richelieu Centre affecte la somme de 25 000\$ de son surplus non affecté à son surplus affecté soit :
- 10 000\$ pour le remplacement des pompes
- 15 000\$ pour le remplacement des camions.

9.7.2 Adoption des prévisions budgétaires 2026 (c.c.)

Après délibérations et étude des prévisions budgétaires 2026 de la Régie d’Aqueduc Richelieu Centre.

25-09-55 Sur la proposition de Gilles Bernier
Appuyée par Jean-Sébastien Savaria
Il est résolu à l’unanimité d’adopter les prévisions budgétaires de la Régie d’Aqueduc Richelieu Centre pour l’exercice financier 2026, au montant de 1 765 030\$, comme suit :

REVENUS	
Consommation d’eau – Vente aux municipalités	1 244 500\$
Entrées d’eau et loyer de compteur	12 900
Autres revenus de sources locales	8 950
Quote-part A.I.B.R. – Règlement 2009-02	364 190
Quote-part A.I.R.R. – Membranes	20 000
Quote-part – Coût réel – Eau 2023	24 995
Appropriation du surplus non affecté	44 995
Appropriation du surplus – Pompe, camion et membranes	35 000
Intérêts sur placements	9 500
TOTAL DES REVENUS	1 765 030\$

DÉPENSES

Administration générale	
Conseil d’administration	21 500\$
Gestion financière et administrative	80 430
Greffe	5 000
Autres dépenses	35 800
TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE	142 730\$

Hygiène du milieu	
Administration	26 300\$
Purification et traitement de l’eau	1 165 990
Réseau de distribution de l’eau	335 315
TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU	1 527 605

Frais de financement	
Frais de banque	200\$
TOTAL FRAIS DE FINANCEMENT	200\$

AFFECTATIONS	
Immobilisations – Ameublement	2 500\$
Réserve Pompe, camion et membranes	35 000
Affectation du surplus accumulé	44 995
Immobilisations – Réseau d’aqueduc	12 000
TOTAL DES AFFECTATIONS	94 495\$

TOTAL DES DÉPENSES	1 765 030\$
---------------------------	--------------------

Salaire – Directrice générale et secrétaire-trésorière

Sur la proposition de Richard Potvin
Appuyée par Richard Gauthier
Il est résolu à l’unanimité de majorer la rémunération annuelle de madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière, de 2,5% pour l’année 2026, et ce, selon les conditions présentées au rapport administratif.

Salaire - Coordonnateur

ATTENDU QUE la rémunération annuelle de monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur, a été analysée pour l’année 2026 ;

ATTENDU QUE ce dernier a formulé une demande visant à être dispensé de se présenter au travail les vendredis, pour une période déterminée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gilles Bernier, appuyé par Denis Benoît,

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ :

- Que la rémunération annuelle de monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur, ne soit pas majorée pour l’année 2026;
- Que la Régie d’aqueduc Richelieu Centre accepte la demande du coordonnateur à l’effet d’être dispensé de se présenter au travail les vendredis, pour la période du 19 décembre 2025 au 10 avril 2026;
- Que la semaine de travail du coordonnateur soit réduite à 28 heures durant ladite période;
- Que le coordonnateur demeure disponible pour la Régie en cas d’urgence, et ce, conditionnellement à l’embauche d’un autre employé.

Salaire - Administrateurs

Sur la proposition de Hugo Laporte
Appuyée par Jean-Sébastien Savaria
Il est résolu à l’unanimité que la rémunération annuelle des administrateurs demeure inchangée pour l’année 2026.

9.8 Varia ouvert

9.9 Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l’intention des personnes présentes.

9.10 Levée de la séance

25-09-56

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Gilles Bernier
Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Guy Robert,
Président

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et greffière trésorière